

Moudon, le 10 octobre 2024

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 8 octobre 2024
Présidence : Julien Pittet

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 62/24

Adhésion à la nouvelle association pour le développement et la promotion du tourisme dans la région de Moudon

- vu le préavis de la Municipalité No 62/24 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. adhère à la nouvelle association pour le développement et la promotion du tourisme à Moudon et région à compter du 1^{er} janvier 2025,**
- 2. autorise la Municipalité à participer annuellement au financement de l'association touristique régionale par le mécanisme de subventionnement proposé ainsi que par le versement intégrale du produit de la taxe de séjour et de résidence secondaire.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2024.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président :  **La Secrétaire :** 
Julien Pittet  **Nicole Wyler**

